Parole d'expert

Interview avec Docteur Joyce DOHOU, Spécialiste en Recherche Clinique

1. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis le Dr Joyce DOHOU, Directrice de l'Unité de Recherche Clinique de Côte d'Ivoire (URCCI), Spécialiste en Recherche Clinique. Je suis par ailleurs, Directrice de la première Contract Research Organization (CRO) privée fondée en Côte d'Ivoire. J'occupe également le poste de Directrice académique du groupe universitaire Réseau Universitaire des Sciences et Technologie d'Afrique (RUSTA) et je suis Maître de Conférences Associée à RUSTA-Universités.

En 2021, j'ai lancé le Colloque Étudiant de la Recherche Clinique (CERC), une première en Côte d'Ivoire. Avec plus de 11 ans d'expérience dans le domaine de la recherche clinique, j'ai collaboré avec de nombreuses structures européennes : le Centre de Lutte contre le Cancer de Clermont-Ferrand, l'Unité de Recherche Clinique Pierre Deniker ou encore le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers ainsi que des Unités de Recherche Clinique à Poitiers et en Auvergne.

2. Qu'est-ce que la Recherche Clinique et pourquoi est-elle importante pour la santé des populations en Côte d'Ivoire ?

La recherche clinique regroupe toutes les études menées sur l'être humain dans le but de mieux comprendre les maladies, d'évaluer l'efficacité et la sécurité de traitements, de dispositifs médicaux ou de méthodes de prise en charge.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, elle ne se limite pas aux médicaments. Elle s'étend à d'autres domaines notamment la nutrition, les soins infirmiers, les cosmétiques avec allégations santé, les études sur les données de santé.

En Côte d'Ivoire comme ailleurs, elle joue un rôle fondamental. Elle améliore la qualité des soins, en faisant évoluer les pratiques vers des solutions plus efficaces et fondées sur des preuves scientifiques.



Elle accélère l'accès à l'innovation médicale, notamment via des essais cliniques qui permettent à certains patients d'accéder gratuitement à des traitements de pointe. Elle renforce notre système de santé, à travers la formation des professionnels, la mise à niveau des équipements, l'élaboration de normes locales et l'adaptation des soins aux réalités du pays.

3. Quels types d'études cliniques sont actuellement menés en Côte d'Ivoire ? Et dans quels domaines de santé ?

Les études actuellement conduites dans le pays couvrent plusieurs axes dont les essais thérapeutiques, les études de diagnostic, les projets de surveillance épidémiologique, les recherches en santé publique, les innovations technologiques et numériques.

Les domaines prioritaires gravitent autour des maladies tropicales et infectieuses à savoir le paludisme, la trypanosomiase, les hépatites virales, les infections sexuellement transmissibles, et quelques maladies chroniques comme le diabète, etc.

L'URCCI se concentre sur les maladies négligées ou non transmissibles. En partenariat avec le Programme National de Santé Mentale (PNSM), nous développons des projets autour de la santé mentale et des maladies non transmissibles, des thématiques encore trop peu explorées en Afrique de l'Ouest.

4. Comment les participants sont-ils protégés dans une étude clinique en Côte d'Ivoire ? Quelles sont les instances impliquées ?

La participation à une étude clinique est strictement encadrée. Le Décret n° 2020-407 du 22 avril 2020 définit le cadre légal des essais cliniques dans le pays. Il fixe les procédures d'autorisation, les responsabilités des promoteurs et des chercheurs, ainsi que les droits des participants.

La protection des volontaires repose sur deux piliers principaux : le consentement éclairé et la confidentialité des données.

Pour le consentement éclairé, chaque participant reçoit une information claire, complète et compréhensible sur l'étude, les bénéfices, les risques encourus, et le droit de se retirer à tout moment sans justification ni préjudice. Ce consentement doit être libre, écrit et signé. Pour assurer la confidentialité des données, toutes les informations personnelles collectées sont strictement protégées et traitées de manière sécurisée, conformément aux normes en vigueur

Plusieurs organes nationaux assurent la régulation et la surveillance :

a- **Le Comité National d'Éthique des Sciences de la Vie et de la Santé (CNESVS)**. Il évalue chaque protocole du point de vue éthique. Aucun projet de recherche ne peut démarrer sans son approbation. Il garantit que les droits, la dignité et la sécurité des participants sont pleinement respectés.

b- **L'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP)**. Elle analyse la conformité scientifique et réglementaire des protocoles. Elle délivre les autorisations officielles pour les essais, contrôle la qualité des produits testés et s'assure que la sécurité des participants est assurée.

c- **L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (ARTCI)**. Elle intervient pour la protection des données sensibles. Elle veille à ce que les données personnelles utilisées dans le cadre de la recherche soient sécurisées et utilisées dans le respect des lois sur la protection des données.

5. Quels sont les principaux obstacles au développement de la recherche clinique en Afrique de l'Ouest ? Et comment les surmonter ?

Les défis sont nombreux :

- un manque de sensibilisation du public à l'importance de la recherche clinique ;
- une insuffisance de formation adaptée pour les professionnels de santé ;
- une pénurie d'outils technologiques et documentaires ;
- un manque de financement.

Pour répondre à ces enjeux, l'URCCI a lancé plusieurs initiatives.

- Des programmes de formation structurés pour former des chefs de projet, Attachés de Recherche Clinique (ARC), data managers, qualiticiens, etc. ;
- La création du Colloque Étudiant de la Recherche Clinique, pour initier les étudiants aux méthodes et perspectives du secteur ;
- Le programme FOCUS, diffusé en vidéos et podcasts pour vulgariser la recherche clinique et faire découvrir les carrières possibles ;

Il y a aussi le développement d'outils de soutien à la recherche :

- URCCI Scholarvox Santé, première bibliothèque numérique dédiée aux professionnels de santé en Afrique de l'Ouest (en partenariat avec Cyberlibris, Canada et France) ;
- International Research Optimization Center (IROC), un outil d'aide à la revue de la littérature et à la rédaction scientifique avec Dr Nolwenn Morris, Pharmacienne et chercheur en France, diplômée de Yale université ;
- Assist-eClinical, une plateforme créée par URCCI, pour la gestion et l'analyse des données cliniques, disponible sur le site www.urcci.org.

Des démonstrations sont réalisées à la demande pour toute personne intéressée, nous sommes disponibles sur le site internet ou par mail : infos@urcci.org.

Pour relever le défi des financements, le renforcement des partenariats publics-privés et le travail en réseau pour fédérer les initiatives sont indispensables.

Tout ceci pour que la recherche clinique ivoirienne rayonne sur la scène internationale.

Merci infiniment pour cette interview et votre engagement